

Le travailleur en télétravail

Le confinement résultant de la pandémie du coronavirus a porté au premier plan le débat sur le télétravail. Tous les secteurs de la société sont, il semble, favorables à ce que la possibilité de travailler à la distance puisse être élargie de façon considérable, voir universelle et même permanente. Or, une universalisation (ou presque), surtout en permanence (ou presque), du télétravail pose plusieurs questions : dématérialisation du lieu de travail, creusement de la fosse toujours existante entre employeurs et ouvriers, et risques d'abandon de la perspective universelle de certains services publics.

Dématérialisation du lieu de travail

La dématérialisation du lieu de travail apporte deux conséquences immédiates à la fois dans le champ des relations de travail et des mécanismes de concentration de capital.

Le contact social directe est nécessaire pour permettre aux travailleurs d'une même société de se rendre compte, de façon collective, des problèmes de travail. Si un groupe de collègues existant devenues séparées physiquement par le télétravail peut toujours arriver à garder une liaison sociale, le même n'est pas vrai pour les nouveaux arrivés à un « local de travail » – ceux-ci se trouveront isolés et sans capacité collective de prise de conscience et d'action postérieure face à des problèmes parvenus en fonction de leur situation de travailleur. Le télétravail va augmenter l'isolation et, donc, la fragilité de chaque travailleur face au patronat.

Sans un lieu de travail, et dans un modèle économique où les

frais fixes ont un poids considérable dans leur comptabilité, les entreprises iront voir, pour un même travail produit, une augmentation significative dans sa marge de profit. Ceci se fait aussi en vertu d'une réduction de services achetés pour le fonctionnement/manutention des lieux de travail. Cette réduction a une conséquence directe dans la quantité de travail, et par la suite dans les travailleurs, fourni par les prestataires de services impactant négativement l'ensemble de la masse salariale. Une masse salariale plus basse engendre une augmentation de la concentration du capital.

Creusement de la fosse toujours existante entre employeurs et ouvriers

Les conditions de travail parmi la classe salariée sont déjà assez diverses. Due à sa nature, une grande partie des salariés ne peuvent pas faire leur travail à partir de la maison. Ils doivent se rendre à leur local de travail, voire plusieurs locaux de travail. Pour ces travailleurs les journées seront forcément plus longues, éloignés davantage de leur foyer et leur famille, y compris les enfants scolarisés.

L'avancement du télétravail va exposer d'avantage ces différences. Certains, déjà avec des emplois normalement mieux payés, auront le temps de suivre les activités scolaires de leurs enfants et de s'en occuper avec des activités extracurriculaires. Tandis que pour les autres, il continuerait d'avoir des journées avec des amplitudes, entre la sortie de la maison tôt le matin et le retour le soir, de 10, 12, voir même 14 heures ou plus (tel est le cas de pas mal de travailleurs des secteurs du nettoyage et des transports). Pour ceux-ci, il ne reste qu'à déposer leurs enfants à la maison relais et, pratiquement, ne les voir qu'à la fin de semaine sans avoir vraiment l'occasion de se renseigner et

d'accompagner leur parcours scolaire et les difficultés qui peuvent y parvenir.

Cette situation aura comme résultat de renforcer les inégalités entre classes économiques et, par conséquence, sociales. L'héritage de la condition sociale sera davantage aggravé, condamnant les enfants de classes plus basses à une plus grande probabilité d'échec scolaire et, plus tard dans leur vie professionnelle, économique.

Risques d'abandon de la perspective universelle de certains services publics

Avec la diminution de personnes en besoin de certains services publics (transports, maison relais, etc.) le comportement naturel du marché (cette entité mythologique qui semble avoir une vie et volonté propre) sera de réduire l'offre. Cette réduction aggravera encore plus les difficultés qu'ont une partie des travailleurs de se déplacer. Si, par exemple, pas mal de zones où les emplois existent sont déjà insuffisamment desservies par des transports publics, la perspective est que le service se détériorera.

Plus besoin de 4 trains par heure dans la ligne Pétange – Esch-sur-Alzette – Gare Centrale si la quantité d'utilisateurs diminue. De la même façon, la réduction du nombre d'enfants ayant besoin des services de garderie proportionnées par les maisons relais va entamer une réduction dans les maisons relais disponibles pour un horaire allongé. Pour les travailleurs pour qui le télétravail n'est pas une option la vie deviendra de plus en plus difficile, l'accès au fameux ascenseur social de plus en plus difficile.

Il n'y a pas beaucoup des raisons, s'il y en a, pour que la gauche puisse se réjouir d'une extension, tout-court, de la possibilité de télétravail élargie sur simple demande. Il y a une raison présentée comme la grande raison : le confort de ceux passible de l'usufruit de cet élargissement du télétravail – l'avantage individuel face au collectif, brisant encore plus le tissu social à la bonne façon néolibérale.

Mario Lobo 09/06/2020